



Groupe BIOTRONIK

Code de conduite des affaires

Table des matières

Préface	4
1 Introduction	6
2 Notre entreprise	7
3 Nos valeurs et notre promesse client	8
4 Notre identité	9
4.1 Respect des droits de l'Homme et du travail	9
4.2 Inclusion et diversité	9
4.3 Lieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement.....	9
5 Notre comportement en affaires	9
5.1 Principes généraux.....	9
5.2 Lutte contre la corruption.....	10
5.3 Lutte contre le blanchiment d'argent	10
5.4 Interdiction des ententes et concurrence loyale	11
5.5 Sélection des fournisseurs.....	11
5.6 Coopération avec les acteurs de santé	12
5.7 Exigences réglementaires pour les dispositifs médicaux	12
5.8 Conflits d'intérêts.....	12
6 Nos informations	13
6.1 Tenue régulière des comptes	13
6.2 Déclaration des paiements	14
6.3 Protection de la vie privée des patients.....	14
6.4 Protection des informations confidentielles et des secrets commerciaux	14
6.5 Propriété intellectuelle	15

7	Notre communication	15
7.1	Renseignements fournis aux autorités	15
7.2	Utilisation des réseaux/médias sociaux	15
8	Notre engagement social	16
8.1	Protection de l'environnement	16
8.2	Responsabilité sociale.....	16
9	Notre conformité - "Faisons-le bien!"	17
9.1	Aperçu du programme de conformité.....	17
9.2	Directives et lignes directrices	17
9.3	Personne à contacter.....	17
10	Nos dix règles d'or.....	18
11	Mesures à prendre en cas de violation du présent Code	18
11.1	Signaler une violation	18
11.1.1	Personne à contacter / Confidentialité	18
11.1.2	Pas de discrimination.....	19
11.1.3	Ligne d'assistance confidentielle	19
11.1.4	Enquêtes et mesures correctives.....	19
11.1.5	Mise en application et sanctions disciplinaires	19

Préface

**L'intégrité fait ce qu'il faut",
même quand personne ne regarde".** (C. S. Lewis)

Chez BIOTRONIK, le bien-être des patients passe avant tout. Préserver la vie et améliorer la qualité de vie des patients est notre motivation depuis plus de 50 ans.

Nous travaillons tous jour après jour à la mise en œuvre et à la réalisation de notre principe directeur "**excellence for life**". "Excellence for life" signifie pour nous : toujours donner le meilleur de nous-mêmes pour une QUALITÉ maximale. Pour nos patients et nos clients.

Fabriquer des produits de la plus haute fiabilité afin de garantir la SÉCURITÉ des patients à tout moment. Travailler sans relâche pour développer des SOLUTIONS innovantes et uniques et offrir à nos clients un excellent SERVICE qui a fait ses preuves.

Notre succès dépend de l'engagement de chacun envers nos valeurs et notre principe directeur "excellence for life".

Ensemble, ces valeurs définissent notre culture et nous guident dans nos interactions quotidiennes avec les clients, les patients, les partenaires commerciaux et les collaborateurs. Notre code de conduite vise à soutenir ces valeurs et à promouvoir davantage l'honnêteté, la transparence et l'intégrité en tant que piliers de notre culture d'entreprise.

Le code de conduite décrit la manière dont nous agissons en tant qu'entreprise et sert de guide pour les décisions commerciales. Il permet également d'identifier les comportements commerciaux douteux sur le plan éthique, d'aborder correctement les problèmes et de demander conseil - des comportements indispensables à une culture d'entreprise transparente, honnête et intègre.

Chacun d'entre nous doit se familiariser avec le code de conduite et s'y conformer de manière contraignante. Nous vivons ainsi nos valeurs et justifions la confiance que les patients, les partenaires commerciaux et les clients placent en nous.

Nous vous demandons donc d'assimiler notre code de conduite et d'agir personnellement en conséquence.

Obligatoire

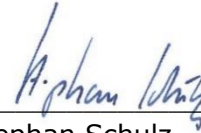
Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - Préface

Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien!

Berlin, octobre 2022
Direction de BIOTRONIK



Dr. Alexander Uhl
Chief Executive Officer



Stephan Schulz
Chief Financial Officer



Volker Lang
Senior VP Research & Development CRM



Jörg Pochert
Président VI



Gregor Zwinge
Senior VP Operations CRM

1 Introduction

L'une des traditions les plus importantes de notre entreprise est d'orienter nos activités commerciales vers les normes morales et déontologiques les plus élevées. La réputation mondiale de BIOTRONIK en matière de respect de la loi et d'éthique est l'un des principaux atouts de l'entreprise. Nous pouvons en être fiers. Ce code de conduite des affaires de BIOTRONIK résume les obligations légales et éthiques de tous les employés¹ et des représentants de l'entreprise. Le code contribue à clarifier nos valeurs et est conçu comme une référence pour prendre des décisions correctes et résoudre les problèmes juridiques et éthiques.

Le Code s'applique à tous les représentants de BIOTRONIK, y compris à tous les employés, cadres, managers, membres de la direction de l'entreprise et sous-traitants, ainsi qu'à tous les autres agents liés par contrat à BIOTRONIK. Chacun d'entre nous est tenu de connaître et de respecter le Code de conduite des affaires du BIOTRONIK Group (le "Code").

Tous les employés, sous-traitants et autres agents de BIOTRONIK sont tenus de :

- Respecter toutes les législations en vigueur, les codes industriels, ainsi que le présent Code;
- Connaître le présent Code dans ses grandes lignes et le lire de temps en temps;
- Veiller à connaître en détail toutes les dispositions applicables à leur mission spécifique ;
- participer aux formations et aux formations continues nécessaires.

La direction et les managers de BIOTRONIK s'engagent à :

- Se conformer à toutes les lois en vigueur et au Code;
- Connaître le code en détail et faire respecter son application dans la pratique de l'entreprise ;
- Maintenir à jour leurs connaissances sur la législation et les directives en vigueur ;
- être un modèle en respectant les normes élevées et en créant un environnement de travail conforme à l'esprit et au contenu du Code ;
- Soutenir pleinement et à tout moment les collaborateurs dans la mise en œuvre des exigences du Code;
- Veiller à prévenir, identifier et sanctionner toute violation du code;
- Protéger tous ceux qui signalent de bonne foi des violations du Code.

Nous partageons tous la responsabilité de signaler et de prévenir les violations du Code. Le Code interdit de pénaliser les personnes qui font part de leurs suspicions et nous nous engageons à créer un environnement qui encourage une communication ouverte sur les abus.

¹ *Pour des raisons de lisibilité, nous renonçons à utiliser simultanément tous les termes de personnes (m/f/d) dans la suite du texte et utilisons à la place le masculin générique. Toutes les personnes sont visées et interpellées - dans la mesure où cela est pertinent. La forme linguistique abrégée n'implique en aucun cas une discrimination ou un désavantage pour l'autre sexe.*

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Notre** entreprise



Si vous avez connaissance d'une éventuelle violation du Code, contactez votre supérieur hiérarchique, votre responsable local de la conformité ou directement le service de conformité de l'entreprise.

Les principes généraux énoncés dans le présent Code sont précisés dans des directives spécifiques qui s'appliquent à des situations particulières ou à des lois en vigueur. Si une loi ou une politique locale est en contradiction avec notre code, vous devez contacter le département Corporate Compliance.

Veillez noter que ce Code n'est pas exhaustif et qu'il est sujet à des modifications de la législation et de la jurisprudence la plus récente. Le département Corporate Compliance à Berlin (corporatecompliance@biotronik.com) se fera un plaisir de vous aider si vous avez des questions concernant le code ou son interprétation.

2 Notre entreprise

BIOTRONIK est une entreprise de Medtech leader mondial dont l'objectif est de développer de nouvelles thérapies sur mesure et hautement fiables pour répondre aux besoins des personnes malades et aux exigences médicales de la cardiologie de demain. Chez BIOTRONIK, nous travaillons jour après jour pour mettre en œuvre notre **principe directeur "excellence for life"** dans tout ce que nous faisons. Cela signifie pour nous : toujours donner le meilleur de nous-mêmes pour une QUALITÉ maximale. Nous fabriquons des produits de la plus haute fiabilité afin de garantir la SÉCURITÉ des patients à tout moment. Nous travaillons en permanence à la mise au point de SOLUTIONS innovantes et uniques et offrons à nos clients un excellent SERVICE qui a fait ses preuves. L'objectif de notre travail est de sauver des VIE et d'améliorer la qualité de vie des patients.

Notre identité:

Nous nous engageons à adapter parfaitement la technologie au corps humain, afin de promouvoir la santé et d'améliorer la qualité de vie de chacun.

Notre mission:

Une seconde. Une vie.

Avec notre technologie, nous voulons sauver, prolonger ou améliorer une vie chaque seconde.

Nous devons également notre succès durable et notre réputation au respect systématique des normes de comportement les plus strictes. En effet, ce n'est qu'en respectant les règles d'un comportement commercial éthique que nous pouvons maintenir l'engagement de BIOTRONIK en faveur de la qualité des produits et des normes. Nos patients, nos collaborateurs, nos partenaires commerciaux ainsi que tous les autres acteurs font confiance non seulement à nos produits et services de la plus haute qualité, mais aussi au fait que nous attachons la plus grande importance à l'honnêteté, à l'intégrité et au respect des droits de l'homme et des intérêts de nos collaborateurs dans nos activités quotidiennes.

3 Nos valeurs et notre promesse client

Les valeurs de BIOTRONIK nous aident dans notre mission de développer des produits et des services de haute qualité afin de promouvoir la santé de tous les individus et d'améliorer leur qualité de vie, et de conduire BIOTRONIK vers un avenir prospère et durable. Nos valeurs reflètent notre culture d'entreprise et servent de boussole pour notre réflexion et nos actions en tant qu'entreprise mondiale.

Our Core Values (Internal View)

Our core values describe how and on what basis we work at BIOTRONIK to be successful in the marketplace. They serve as a compass for our behavior, our collaboration and our decisions.



Dedication to Quality

We deliver the right quality – always and everywhere.



Reliability and Integrity in every situation

We do what we say, and we say what we do.



Expertise across all areas

We achieve our success through continuous improvement.



A strong Team

We set ourselves ambitious goals and achieve them together.



Passion for Innovation

We dare to challenge the status quo and pioneer meaningful innovations.

Our Beliefs (Customer Promises)

The fundamental principles that shape our behavior and interaction with all customers.



Uncompromised Safety

We never compromise on safety.



Profound Integrity

We do what we say, and we say what we do.



Trustworthy Expertise

We sell products based on competence.



Independent Strength

We build upon our own talent and resources.



Challenge the Status Quo

We dare to stir up the market.

4 Notre identité

BIOTRONIK s'engage pour une cohabitation respectueuse sur le lieu de travail ainsi que pour des conditions de travail équitables et sûres.

4.1 Respect des droits de l'Homme et du travail

BIOTRONIK respecte les droits de l'Homme et met en œuvre des conditions de travail équitables. Pour ce faire, nous respectons les lois en vigueur et nous nous conformons aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies et de la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail de 1998.

En outre, nous nous efforçons de mener nos activités en toute sécurité et accordons la priorité absolue à la santé et à la sécurité de nos employés, mais aussi de nos partenaires commerciaux et de leur personnel qui nous aident dans nos activités, ainsi que des personnes qui vivent et travaillent autour de nos sites. Nous encourageons une culture d'entreprise dans laquelle chacun se sent responsable de la minimisation des risques et de la préconisation de mesures de sécurité.

4.2 Inclusion et diversité

Nous accordons de l'importance à l'inclusion et à la diversité - chez BIOTRONIK, les personnes de tous horizons et de toutes identités sont les bienvenues. Nous ne tirons parti de nos possibilités et n'augmentons notre performance et notre force d'innovation que lorsque tous les collaborateurs de BIOTRONIK accueillent cette diversité et apportent leurs expériences, talents et perspectives individuels.

4.3 Lieu de travail exempt de discrimination et de harcèlement

BIOTRONIK soutient l'égalité des chances pour ses employés et ne tolère aucune forme de discrimination ou de harcèlement sur le lieu de travail. Personne ne doit être discriminé en raison de son sexe ou de son identité sexuelle, de son âge, de son handicap, de son origine culturelle ou nationale, de son ascendance, de sa religion ou de ses convictions ou de son orientation sexuelle. La discrimination, le harcèlement et les insultes ne sont pas tolérés et seront systématiquement sanctionnés.

5 Notre comportement en affaires

5.1 Principes généraux

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Notre** comportement en affaires

Les principes d'action les plus importants de BIOTRONIK sont le professionnalisme, l'honnêteté et la déontologie. Il est attendu de chaque représentant de BIOTRONIK qu'il applique résolument, au sein de BIOTRONIK et vis-à-vis des tiers, les principes d'intégrité, de respect de la loi, de respect mutuel et de dialogue ouvert et équitable, et qu'il préserve le droit de chaque personne à la vie privée et au respect de sa dignité.

Pour plus d'informations, consultez notre **politique de déontologie**.

5.2 Lutte contre la corruption

En tant qu'entreprise mondiale, nous respectons les lois anti-corruption et ne tolérons pas les détournements, la corruption, les pots-de-vin, ou tout autre avantage déloyal dans le cadre de nos activités avec des professionnels de santé, des agents publics, des partenaires commerciaux ou toute autre partie privée.

Il est interdit d'offrir, d'autoriser ou de fournir un paiement ou toute autre chose de valeur dans le but d'influencer indûment une personne. De même, il est interdit d'exiger, de recevoir ou de convenir de quelque chose de valeur de la part d'une personne qui souhaite influencer les décisions commerciales.

Lorsque BIOTRONIK travaille avec des organismes publics et leurs employés et représentants, des lois et directives plus strictes peuvent s'appliquer. Il est interdit de promettre, d'offrir ou de fournir des avantages, des bénéfices ou des cadeaux de valeur à des représentants des pouvoirs publics dans le but de les dissuader de prendre des mesures en vertu de la législation en vigueur ou de prendre de telles mesures et ainsi d'obtenir ou de conserver des avantages commerciaux. Les représentants de BIOTRONIK en contact avec les autorités publiques sont tenus de connaître et de respecter toutes les règles spécifiques applicables à leurs activités et interactions.

En outre, l'interdiction des paiements de type "kickback" s'applique. On doit considérer qu'il y a commission cachée ("kickback") lorsqu'un individu ou une entité juridique sollicite ou reçoit intentionnellement, offre ou verse directement ou indirectement toute forme de rémunération constituant une restitution partielle d'une d'une partie du montant payé dans le cadre d'une transaction, en espèces ou en nature.

Pour plus d'informations, consultez notre **politique anti-corruption**.

5.3 Lutte contre le blanchiment d'argent

BIOTRONIK respecte les interdictions légales en matière de blanchiment d'argent. Par blanchiment d'argent, on entend le fait d'effectuer une transaction en utilisant des biens obtenus par des méthodes criminelles, de concevoir une transaction de manière à contourner

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Notre** comportement en affaires

L'obligation de déclaration des activités criminelles ou d'effectuer une transaction dans le prolongement d'un comportement criminel. BIOTRONIK prend différentes mesures pour s'assurer que les relations d'affaires ne sont établies qu'avec des partenaires commerciaux dignes de confiance, impliqués dans des activités commerciales légitimes avec des fonds provenant de sources légitimes.

5.4 Interdiction des ententes et concurrence loyale

BIOTRONIK s'engage en faveur du marché libre et d'une concurrence loyale et les considère comme un bien précieux de notre société. Nous attendons de tous les représentants de BIOTRONIK qu'ils respectent les lois antitrust ainsi que la législation et les directives en vigueur en matière de concurrence loyale. Nous nous distançons en particulier :

- Des pratiques commerciales déloyales, y compris la corruption, l'utilisation illicite de la propriété protégée par un brevet, la fraude, la coercition ou d'autres pratiques déloyales comparables ;
- Des discussions interdites avec les concurrents concernant les prix, les offres, les rabais, les promotions, les bénéfices, les coûts, les conditions commerciales, les garanties et les stocks de marchandises ;
- Des discussions et des accords avec les concurrents pour se répartir les clients et les zones de distribution ou pour limiter les volumes de production ;
- Des discussions et des accords avec des concurrents visant à exclure ou à limiter des transactions avec une entreprise donnée.

Nous sommes une entreprise de Medtech innovante et pouvons donc jouer un rôle de leader sur le marché dans certains pays ou pour certains produits. Nous ne profitons pas de cette force économique, mais gérons cette position sur le marché de manière responsable. Nous n'entravons pas les autres acteurs du marché en raison de notre position et nous n'abusons pas de notre position pour empêcher de nouveaux concurrents d'y entrer, , pour évincer la concurrence existante ou pour manipuler les prix.

Pour plus d'informations, consultez notre **politique antitrust et de concurrence**.

5.5 Sélection des fournisseurs

BIOTRONIK est synonyme d'approvisionnement en produits et services de la plus haute qualité. Afin de garantir cette exigence de qualité également chez nos fournisseurs, nous leur imposons des exigences strictes et les contrôlons toujours avant toute collaboration. Conformément à notre code de conduite pour les fournisseurs, nous attendons de ces derniers qu'ils respectent également nos normes de déontologie et commerciales élevées dans leur propre entreprise et dans les chaînes d'approvisionnement correspondantes.

Pour plus d'informations, consultez notre **code de conduite pour les fournisseurs**.

5.6 Coopération avec les acteurs de santé

Lors de la collaboration avec des professionnels de santé ou des établissements de santé, BIOTRONIK doit observer et respecter des règles particulières. Les principes d'équivalence (la prestation et la contrepartie doivent être proportionnelles), de séparation (le don et la vente doivent être indépendants l'un de l'autre), de transparence (la collaboration / la divulgation des dons) et de documentation (toutes les prestations doivent être documentées de manière appropriée) s'appliquent ici et organisent la collaboration dans une mesure particulière. En ce qui concerne les dons, les manifestations, les recherches, les allocations de formation ou les prestations de conseil (liste non exhaustive), il existe d'autres directives qui doivent être prises en compte afin de préserver l'intégrité de BIOTRONIK.

Pour plus d'informations, consultez notre **politique de collaboration avec les acteurs de santé**.

5.7 Exigences réglementaires pour les dispositifs médicaux

Outre l'exigence de fabriquer des produits de la plus haute qualité, l'obligation de respecter les exigences légales et déontologiques est également une priorité absolue pour BIOTRONIK. Une multitude de lois et de normes doivent être respectées, en particulier pour le développement et la mise sur le marché de produits médicaux. Le respect de ces réglementations est essentiel pour BIOTRONIK afin de garantir la sécurité et la performance de nos produits et de justifier la confiance placée en nous et en nos produits.

5.8 Conflits d'intérêts

La réputation mondiale irréprochable de BIOTRONIK en matière de respect de la loi et de déontologie constitue l'un des principaux atouts de l'entreprise. Nous nous efforçons donc de protéger notre réputation et de prévenir les conflits d'intérêts potentiels.

Les conflits d'intérêts concernent toutes les activités qui sont difficilement compatibles avec le bien-être de BIOTRONIK ou qui lui portent préjudice. Les représentants de BIOTRONIK ne doivent à aucun moment enfreindre leurs principes commerciaux éthiques et ceux de BIOTRONIK.

BIOTRONIK attend de ses représentants qu'ils s'engagent au mieux de leurs connaissances et de leurs capacités pour le succès de l'entreprise. Les représentants de BIOTRONIK doivent éviter toute activité susceptible d'entraîner un conflit entre leurs intérêts personnels et le bien-être de BIOTRONIK, y compris la réputation de l'entreprise. Des conflits peuvent survenir dans les cas suivants :

- Faire du consulting ou avoir un emploi (parallèle) chez un concurrent, un fournisseur ou un client ;
- Détenir des intérêts financiers importants chez un concurrent, un fournisseur ou un client ;

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Nos** informations



- Participer à des procédures de sélection d'un entrepreneur/fournisseur dans lequel le représentant de BIOTRONIK a un intérêt financier important, ou pour lequel un conjoint ou un autre membre de la famille travaille, à moins que de tels intérêts/rerelations ne soient divulgués par le représentant de BIOTRONIK ;
- Créer une entreprise concurrente ou poursuivre des opportunités commerciales en conflit avec le bien-être de BIOTRONIK.

Des transactions ou relations financières privées importantes avec des professionnels de santé dans le domaine des produits BIOTRONIK par des représentants de BIOTRONIK peuvent, selon la loi applicable, être interprétées comme des signes de pratiques commerciales déloyales. Ceci s'applique en particulier à toutes les activités en dehors des tâches officielles de vente ou de support Medtech du représentant de BIOTRONIK.

Nous travaillons dans de nombreux domaines avec des partenaires et des autorités du secteur de la santé. Nous agissons et communiquons de manière transparente et ouverte dans nos relations avec nos partenaires. Cela vaut également pour l'acceptation d'invitations et de cadeaux. Tous les paiements, contrats et accords pour des prestations de conseil (clinique, conférences, formations continues) doivent provenir directement de BIOTRONIK.

En cas de doutes sur l'évaluation des conflits d'intérêts, les représentants de BIOTRONIK peuvent demander des éclaircissements à leur supérieur hiérarchique ou au responsable de la conformité.

En cas de conflit d'intérêts, nous attendons que celui-ci soit immédiatement signalé. Le supérieur hiérarchique, en collaboration avec le service de conformité de l'entreprise, est responsable de la mise en place des mesures appropriées afin de vous protéger, vous et BIOTRONIK, de processus décisionnels préjudiciables ou compromettants.

6 Nos informations

BIOTRONIK maintient des informations et des données correctes et prend des mesures de prévention appropriées pour protéger les informations confidentielles ainsi que la propriété intellectuelle.

6.1 Tenue régulière des comptes

BIOTRONIK s'engage à tenir une comptabilité en bonne et due forme afin de répondre aux exigences légales de transmission complète, correcte et en temps voulu des déclarations et rapports financiers. Cela nécessite une documentation exacte et en temps réel ainsi que la conservation de tous les documents conformément aux dispositions légales.

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - Nos informations

6.2 Déclaration des paiements

En fonction de la législation et des directives en vigueur, BIOTRONIK peut être tenue de déclarer des paiements ou d'autres transferts de valeur non négligeable à des bénéficiaires pertinents tels que des médecins et des hôpitaux universitaires. BIOTRONIK se conformera à tout moment à toutes les dispositions légales correspondantes, ainsi qu'à toutes les dispositions légales individuelles applicables en matière de déclaration des paiements.

6.3 Protection de la vie privée des patients

BIOTRONIK respecte toutes les lois en vigueur concernant la protection des données personnelles, la protection de la vie privée et la protection des données de santé et d'assurance des patients. Les données à caractère personnel sont toutes les informations qui se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable.

Les données relatives à la santé et à l'assurance des patients (données des patients) sont, entre autres, les caractéristiques générales d'identification telles que le nom, l'adresse, la date de naissance et la caisse d'assurance maladie ainsi que le numéro de série de l'implant, les données relatives à la santé ou à la condition du patient, les données relatives à la fourniture de services de santé à l'individu ainsi que les données relatives aux paiements passés, présents ou futurs pour la fourniture de services de santé à l'individu. BIOTRONIK prend toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires et appropriées pour protéger les données contre les divulgations non autorisées.

Les mesures nécessaires au traitement des données personnelles sont régies par les directives disponibles en matière de protection des données.

Pour toute question relative à la protection des données, veuillez vous adresser au service Corporate Legal Data Protection (privacy@biotronic.com) ainsi qu'à nos responsables locaux de la protection des données.

6.4 Protection des informations confidentielles et des secrets commerciaux

Les informations confidentielles et les secrets commerciaux de BIOTRONIK doivent toujours être traités comme confidentiels et protégés dans une mesure particulière. Les secrets commerciaux peuvent inclure des informations sur le développement de produits, le savoir-faire, la technologie, les plans d'affaires, les informations sur les prix, les informations sur les clients et les informations financières de l'entreprise. Les informations privées ou confidentielles peuvent inclure aussi bien les secrets commerciaux que les informations sur les

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Notre** communication



patients ou les informations personnelles des employés de BIOTRONIK ou des employés des fournisseurs. Même après la fin de l'emploi chez BIOTRONIK, le devoir de confidentialité continue de s'appliquer.

6.5 Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle, comme par exemple les brevets, les marques ou les droits d'auteur, fait partie du capital le plus important de BIOTRONIK. La protection de la propriété intellectuelle est essentielle pour que les innovations puissent être mises sur le marché et que BIOTRONIK puisse continuer à proposer des produits et des services de première qualité qui sauvent des vies ou améliorent la qualité de vie de nos patients au quotidien.

Nous respectons et protégeons notre propriété intellectuelle ainsi que celle de tiers de la même manière, indépendamment de sa valeur commerciale. Nous n'utilisons la propriété intellectuelle d'autrui et les informations confidentielles de tiers que si nous avons l'autorisation ou un autre droit (par exemple, des droits de licence acquis).

Si vous avez des questions sur le droit des brevets, n'hésitez pas à contacter notre service juridique des brevets.

7 Notre communication

BIOTRONIK s'engage à avoir une communication d'entreprise ouverte, honnête et transparente. C'est une condition sine qua non pour préserver la confiance de nos patients, clients et autres acteurs.

7.1 Renseignements fournis aux autorités

BIOTRONIK mène ses affaires de manière transparente et ordonnée. C'est pourquoi, une coopération appropriée est également requise avec les autorités lors de vérifications, d'inspections ou d'enquêtes réglementaires. Si vous recevez une demande de la part d'une autorité, par exemple une demande d'interrogatoire ou une citation à comparaître, qui ne relève pas de votre domaine de responsabilité, vous devez en informer immédiatement votre supérieur hiérarchique et le service juridique. Le service juridique vous informera de la suite des opérations.

Pour plus d'informations, consultez notre Guide en cas d'enquête

7.2 Utilisation des réseaux/médias sociaux

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Notre** engagement social

BIOTRONIK reconnaît l'utilité des plateformes de médias sociaux et le besoin croissant de s'y impliquer activement. Cependant, l'utilisation des médias sociaux comporte également certains risques dont chacun doit être conscient.

Les médias sociaux comprennent les blogs/microblogs (p. ex. Twitter), les réseaux sociaux (p. ex. Facebook), les réseaux professionnels (p. ex. LinkedIn, XING), les plateformes de partage de vidéos (p. ex. YouTube) et d'images (p. ex. Instagram), les plateformes d'évaluation (p. ex. Kununu) ou les wikis (p. ex. Wikipedia).

Lors de l'utilisation des médias sociaux, chaque utilisateur est responsable du respect des règles générales de politesse et de la protection des données, des informations confidentielles ou des secrets commerciaux. Nous gérons cette responsabilité en toute connaissance de cause.

Pour plus d'informations, consultez notre **politique en matière de médias sociaux**.

8 Notre engagement social

Pour BIOTRONIK, le succès économique et l'engagement social vont de pair. Agir de manière responsable signifie pour nous nous engager dans le monde entier pour l'avenir de la société.

8.1 Protection de l'environnement

BIOTRONIK s'engage à développer et à produire des produits et des services de manière durable. La mise en œuvre de normes visant à réduire les risques écologiques, le respect des lois et des accords sur la protection de l'environnement ainsi que la rédaction de rapports correspondants sont mis en œuvre par BIOTRONIK afin de permettre une activité commerciale durable et respectueuse de l'environnement.

8.2 Responsabilité sociale

Dans le cadre de nombreux projets RSE, BIOTRONIK implique des partenaires locaux à Berlin, en Allemagne et dans le monde entier et soutient des projets durables. De plus, nous nous considérons comme un promoteur de la communauté médicale. BIOTRONIK investit à cet effet dans des programmes de formation continue durables pour le meilleur transfert de connaissances possible et pour soutenir les compétences des jeunes médecins en particulier les cardiologues. Ici aussi, le principe est que chaque don ou sponsoring doit être en accord avec la situation juridique en vigueur et nos directives.

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Notre** conformité - "Faisons-le bien!"

9 Notre conformité - "Faisons-le bien!"

La conformité est une ligne directrice lorsque BIOTRONIK fait des affaires.. L'objectif de chaque collaborateur de BIOTRONIK est de connaître et de respecter les lois, directives et principes correspondants.

9.1 Aperçu du programme de conformité

Le Code constitue le fondement du programme de conformité de BIOTRONIK. Il sert de guide d'action en relation avec les procédures et directives de conformité spécifiques et élaborées en détail. Le programme de conformité se compose en outre des éléments fondamentaux suivants :

- Des politiques, procédures et normes ;
- Des formation à la conformité ;
- Des audit et suivi internes ;
- Des réactions immédiates et des mise en place de mesures correctives concernant les infractions identifiées.

9.2 Directives et lignes directrices

BIOTRONIK met à votre disposition les informations dont vous avez besoin pour exercer votre fonction en conformité avec les dispositions légales en vigueur et conformément à nos normes de déontologie.

9.3 Personne à contacter

Pour toute question relative à la conformité, n'hésitez pas à contacter le département Corporate Compliance ainsi que les responsables Compliance des régions concernées.

Personne à contacter:	Contact:
Conformité d'entreprise Markus Paulick Isabel Helbing	markus.paulick@biotronik.com isabel.helbing@biotronik.com
LATAM Paola Soares	paola.soares@biotronik.com
MIDWEST Tamara Zemp-Peduzzi	tamara.zemp-peduzzi@biotronik.com

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Nos dix règles d'or**

ÉTATS-UNIS	jason.spinazzola@biotronik.com
-------------------	--

Jason Spinazzola

10 Nos dix règles d'or

En matière de comportement commercial éthique, BIOTRONIK a défini les dix règles d'or suivantes :

1. Nous intériorisons l'idée directrice "Excellence for life" ;
2. Nous nous engageons à respecter nos valeurs ainsi que les promesses faites à nos clients ;
3. Nous agissons en conformité avec ce Code et respectons les lois et directives en vigueur ;
4. Nous avons la responsabilité de protéger la réputation de BIOTRONIK et d'éviter tout dommage potentiel à l'entreprise ;
5. Nous prenons des mesures de prévention appropriées pour garantir la protection des informations confidentielles, des secrets industriels et d'affaires et de la propriété intellectuelle ;
6. Nous soutenons la culture d'entreprise de BIOTRONIK, qui se caractérise par la sincérité, la transparence et l'intégrité ;
7. Nous appliquons les principes d'intégrité, de respect de la loi, de respect mutuel et de dialogue ouvert et équitable ;
8. Nous soutenons une communication ouverte, honnête et transparente ;
9. Nous respectons le droit de chaque personne à la vie privée et sa dignité ;
10. Nous nous prononçons en faveur du respect des droits de l'Homme et de la protection de l'environnement.

11 Mesures à prendre en cas de violation du présent Code

11.1 Signaler une violation

11.1.1 Personne à contacter / Confidentialité

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Mesures** à prendre en cas de violation du présent Code

Si un représentant de BIOTRONIK prend connaissance d'une violation ou d'une possible violation de ce Code, ou du moins s'il a des doutes justifiés à ce sujet, il doit le signaler sans délai à son supérieur hiérarchique ou au responsable de la conformité de BIOTRONIK (voir également 9.3). Les rapports seront tenus secrets, dans la mesure où cela est raisonnablement possible. Toutefois, personne ne doit pas être négligeant lors d'un signalement, car cela peut conduire à de fausses accusations. Les accusations délibérément inexactes ne seront pas tolérées et seront sanctionnées en conséquence.

11.1.2 Pas de discrimination

Les représentants de BIOTRONIK qui signalent en toute bonne foi des violations ou des suspicions concernant la conformité ne doivent pas être désavantagés ou harcelés pour cette raison. Les représentants de BIOTRONIK ont le droit de signaler toute suspicion concernant un éventuel préjudice ou harcèlement.

11.1.3 Ligne d'assistance confidentielle

Dans certaines circonstances, il peut être difficile pour les représentants de BIOTRONIK de faire part de leurs doutes à leur supérieur ou au responsable de la conformité. Afin de s'assurer que les irrégularités sont néanmoins signalées, BIOTRONIK met en place des lignes d'assistance indépendantes dans différents pays, conformément aux lois et directives en vigueur.

Vous pouvez contacter notre système d'indicateurs mondial à l'adresse suivante: <https://biotronik-ethics-and-whistleblower-reporting-channel.iwhistle.de/>

11.1.4 Enquêtes et mesures correctives

BIOTRONIK prend au sérieux tout signalement concernant d'éventuels abus et examinera chaque signalement. Si l'enquête interne révèle des signes de mesures correctives potentielles, BIOTRONIK décidera ensuite des mesures à prendre pour résoudre le problème et éviter que cela ne se reproduise à l'avenir.

11.1.5 Mise en application et sanctions disciplinaires

En fonction de la législation et des directives en vigueur, BIOTRONIK fait respecter le Code par des sanctions disciplinaires appropriées. La gravité des sanctions disciplinaires est évaluée en fonction de la gravité de la violation commise et de la conformité passée du représentant de BIOTRONIK concerné. Pour les employés et les managers, les mesures disciplinaires liées à la conformité peuvent être

Obligatoire

Groupe BIOTRONIK
Code de conduite des affaires - **Mesures** à prendre en cas de violation du présent Code



documentées dans le dossier personnel géré par les ressources humaines. En principe, les sanctions disciplinaires consécutives à des violations de la Compliance doivent être prises au cas par cas.

Tout représentant de BIOTRONIK qui enfreint la législation en vigueur ou le présent Code peut faire l'objet de sanctions disciplinaires appropriées. Tous les représentants de BIOTRONIK doivent également être conscients que certains actes interdits par le Code peuvent également enfreindre les lois et politiques du pays dans lequel ils travaillent/habitent et peuvent entraîner des poursuites judiciaires personnelles, des amendes importantes et/ou des peines d'emprisonnement.

Responsable:

Corporate Legal - Conformité
BIOTRONIK Corporate Services SE
Sieversufer 7-9, 12359 Berlin
(dernière mise à jour : octobre 2022)